

juin 2011

La **newsletter**
du ministère
de l'Égalité
des chances

éditorial

À intervalles réguliers, je me rends dans les lycées pour rencontrer les élèves et discuter avec eux sur les thèmes d'actualité de l'égalité des femmes et des hommes. Ces échanges avec les jeunes gens, la fraîcheur et la spontanéité de leurs propos me font toujours un immense plaisir et s'avèrent souvent être très constructifs pour mon travail politique. Je vous laisse découvrir les détails de ces rencontres dans les rapports de chaque événement sur www.echsimega.lu.

Un autre dossier-clé de nos actions et projets est l'égalité dans le monde du travail.

En tant que ministre de l'Égalité des chances et des classes moyennes, je peux d'ores et déjà annoncer une étude sur l'entrepreneuriat au Luxembourg basée sur une analyse détaillée des besoins et des obstacles des femmes et des hommes souhaitant se lancer dans l'indépendance professionnelle.

L'égalité dans la société présente de nombreuses facettes. Malheureusement, l'absence d'égalité peut mener parfois à des situations de discrimination et de détresse. C'est pourquoi, dans cette édition, j'aimerais aussi épinglez les résultats récents sur la situation au Luxembourg en ce qui concerne la lutte contre la violence domestique.

À la veille des élections communales, il m'importe de remercier particulièrement les quinze communes qui ont déjà signé la charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes. Leur engagement local est précieux pour soutenir

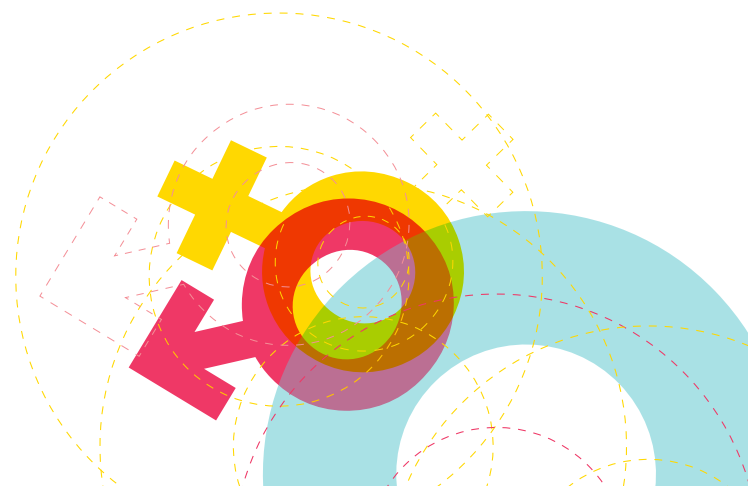
le programme politique en faveur de l'égalité des femmes et des hommes à tous les niveaux de la société.

Dans l'optique de vouloir briser les stéréotypes encore trop ancrés dans nos têtes, le travail sur les médias est un autre domaine d'action essentiel dont vous pourrez découvrir les études récentes sur les prochaines pages.

Il ne me reste donc, chères lectrices et chers lecteurs, qu'à vous souhaiter une bonne lecture en découvrant toute la panoplie des thèmes préparés pour vous dans cette édition.



Françoise Hetto-Gaasch
Ministre de l'Égalité des chances



Mir si geplënnert !

Fin avril, le ministère de l'Égalité des chances a déménagé dans de nouveaux bureaux sis au 19-21 boulevard Royal, une action d'envergure, maîtrisée avec courage et détermination par notre petite équipe.

Pour tout courrier, l'adresse postale reste néanmoins inchangée :

Ministère de l'Égalité des chances
L - 2921 Luxembourg



online

Abonnez-vous

à notre newsletter sur les différents sites :

echsimega.lu

l'égalité dans la vie des jeunes

megapower.lu

l'égalité dans la prise de décision politique, économique et sociétale

violence.lu

le site dédié à la lutte contre la violence domestique

mega.public.lu

le site institutionnel du ministère de l'Égalité des chances

publications

- Étude « Les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi »
- Guide « L'égalité dans la communication publique »
- À venir : L'entrepreneuriat féminin et masculin au Luxembourg

Retrouvez toutes nos publications sur :
www.mega.public.lu/publications/index.html

égalité et éducation

Un concours de création artistique pour mettre en image l'égalité des femmes et hommes

« Quelle image te fais-tu de l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons ? » Telle est la question posée aux lycéens à l'occasion du lancement du « MEGA Concours 2011 » le 27 avril, lors de la visite de Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances, au Lycée Joseph Besch de Grevenmacher.

Ouvert à tous les lycéens, le concours n'avait imposé aucune limite quant au nombre de projets remis par une personne, quant au genre ou encore la technique utilisée. La date finale de remise des projets a été le 6 juin, la proclamation des gagnants aura lieu fin juin.

Plus de trente projets à évaluer !

Plus de trente projets ont été remis au ministère. Ils couvrent toute la panoplie de l'expression artistique : collage, peinture, photographie, créations digitales et sculpture.

Un jury composé de membres du ministère, de créatifs et de plasticiens sélectionnera les trois meilleures œuvres parmi les projets reçus. Le premier prix consistera en l'impression du visuel gagnant sur plusieurs milliers de T-shirts en coton issu du commerce équitable. Les T-shirts seront ensuite distribués lors des événements organisés ou soutenus par le ministère de l'Égalité des chances. Par ailleurs, les visuels seront utilisés par le ministère de l'Égalité des chances dans le cadre de ses activités et campagnes. Le gagnant disposera également de T-shirts à distribuer à ses amis, à sa famille, dans son école, etc.

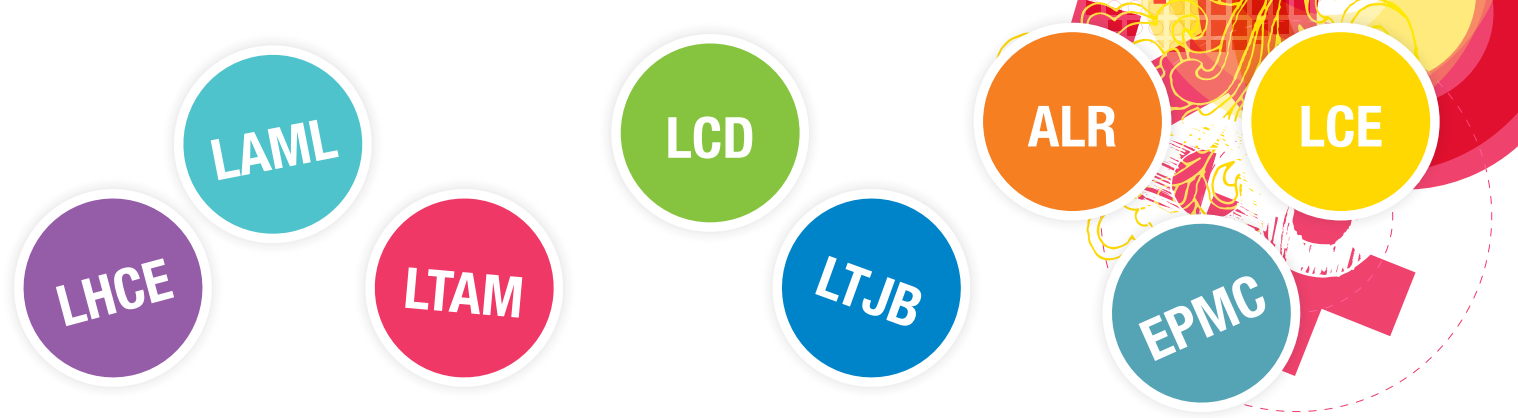
À cela s'ajouteront trois autres prix. Le gagnant recevra en outre un bon d'achat d'une valeur de 1.000€; les deuxième et troisième prix obtiendront chacun un bon d'achat d'un montant de 500€.



Une belle expérience se renouvelle

Le MEGA Concours 2011 intervient dans la prolongation de la campagne de sensibilisation « ECH SI MEGA », lancée en 2010 par un concours de paroles de chansons intitulé « WRITE YOUR SONG ». Étant donné le succès de ce concours (pas moins de 43 textes de chanson avaient été rédigés par une soixantaine d'élèves), le ministère a souhaité renouveler cette belle expérience qui s'avéra ludique, éducative et propice aux échanges entre le ministère et les jeunes du Grand-Duché.

www.echsimega.lu



MEGA ON TOUR

Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances, a poursuivi son engagement à aller à la rencontre des élèves du Grand-Duché dans les écoles au courant de l'année 2011.

Ainsi elle a visité entre mars et mai 2011, les écoles suivantes :

15.03.2011 : EPMC ESCH/ALZETTE

22.03.2011 : LCE ECHTERNACH

27.04.2011 : LTJB GREVENMACHER

16.05.2011 : LT LALLANGE ESCH/ALZETTE

Lors de ces rencontres un dialogue s'est ouvert entre la ministre et les élèves concernant les thèmes de l'égalité des femmes et des hommes. Ces débats animés ont parfois révélés quelques surprises et se sont avérés être à la fois enrichissants et inspirants pour tout le monde qui était impliqué.

Le **15.03.2011**, Mme Hetto-Gaasch a visité l'École Privée Marie-Consolatrice à Esch-sur-Alzette pour y participer à des échanges avec environ 80 jeunes filles. L'école a su surprendre avec deux projets scolaires thématiques le genre sous maints aspects et les élèves, très disciplinées, rendaient la discussion très vive et colorée par leurs multiples interventions.

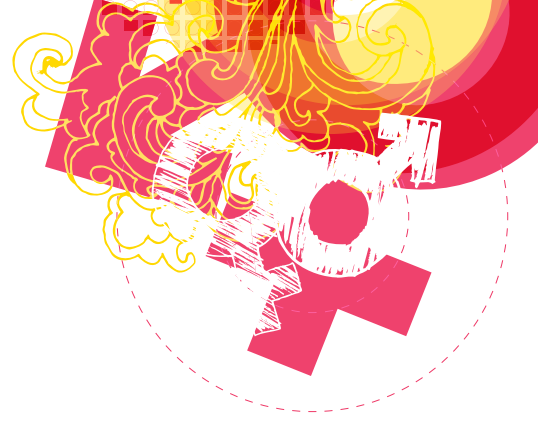
En date du **22.03.2011**, la ministre s'est déplacée pour ce deuxième rendez-vous « MEGA on Tour » du mois de mars à Echternach au Lycée Classique. Dans l'opulence de la salle des miroirs s'est ensuite déroulée une rencontre avec des élèves très éveillés et critiques qui ne cessaient de remettre tout en question. Ce dialogue fut très interactif et il a vite développé une dynamique à part entière.

Le **27.04.2011** marquait une première sous deux aspects pour le « Mega On Tour » : d'une part, c'était la première visite dans une école de la région de la Moselle luxembourgeoise, notamment le Lycée Technique Joseph Bech à Grevenmacher, et d'autre part, cette journée voyait le signal de départ pour le deuxième concours du ministère, en présence de la presse luxembourgeoise ainsi que des élèves et la direction de l'école. En effet, après le grand succès du concours « Write your song » l'année passée, le ministère de l'Égalité des chances a renoué avec cette expérience en 2011 avec le « MEGA Concours 2011 » un concours de dessin et de création visuelle s'adressant à tous les jeunes gens du pays.

Le **16.05.2011** s'est déroulé le dernier événement « MEGA on Tour » du premier semestre 2011. Pour cette occasion Mme Hetto-Gaasch s'est déplacée au Lycée technique de Lallange à Esch-sur-Alzette, bâtiment tout nouveau et de taille impressionnante qui n'a ouvert ses portes qu'en début de l'année scolaire en cours. Madame la ministre y a trouvé trois classes du niveau 11e section commerce particulièrement éveillées et qui se sont livrées à un vif échange d'idées avec elle.

<http://www.echsimega.lu/MegaOnTour.27-2.html>





GIRLS'DAY - BOYS'DAY 2011

Le 12 mai a eu lieu le « Girls' day » et « Boys' day » pour offrir aux filles et garçons de classes secondaires l'occasion de faire la connaissance d'un métier atypique.

684 jeunes et élèves intéressés s'étaient inscrits après avoir choisi l'entreprise ou l'institution de stage au sein de laquelle les jeunes souhaitent être encadrés et familiarisés avec un profil de profession concret lors de cette journée. 143 élèves ont trouvé une entreprise d'accueil sur propre initiative.

Environ 1.400 lettres ont été envoyées aux entreprises, institutions et communes afin de les inviter à participer à cette initiative. Plus de 1.321 postes de stage ont été déclarés par les entreprises, institutions ou communes qui souhaitaient accueillir des jeunes.

„Une expérience vécue, parmi d'autres...“

Six élèves étaient au rendez-vous le 12 mai à 6h30 du matin pour aller à la rencontre d'un métier associé surtout aux hommes : le métier du boucher. Anne Kaiffer les a pris en charge et leur a montré son univers :

„« D'Metzler-Handwierk ass eng flott an eng ganz präzis Aarbecht » mengt d'Anne Kaiffer a léisst beim Gespréich séng sechs Schützlingen och net aus den Aen, spréngt spontan an fir bei de Spargel-Kroketten ze hëllefen oder d'Schnitzel fachgerecht ze préparéieren.»“

Actuellement, il y a une pénurie de jeunes apprentis dans tous les métiers, comme dans celui du boucher. Les jeunes évitent les métiers qui leur semblent trop pénibles. C'est dommage car le métier de boucher offre beaucoup de créativité et de diversité.



Photos : Mega, Boucherie Kaiffer

www.echsimega.lu

égalité et travail

Étude « L'entrepreneuriat féminin et masculin au Luxembourg »

Une étude portant sur l'entrepreneuriat féminin et masculin au Luxembourg ordonnée par le ministère de l'Égalité des chances en 2010 est sur le point d'être achevée.

Cette étude a pour objet d'examiner les raisons pour lesquelles le niveau de création et de reprise d'entreprise est relativement bas au Luxembourg. L'analyse permet par ailleurs d'identifier des obstacles rencontrés par les femmes et les hommes dans les différentes phases de création ou de reprise d'une entreprise.

L'étude montre que la création d'entreprise au Luxembourg se trouve légèrement en dessous de la moyenne européenne, mais elle est plus élevée que celle des pays voisins pour les années 2006 et 2007. Malgré ces constatations, les femmes semblent encore être très sous-représentées par rapport à leurs homologues masculins dans la création d'entreprise.

En Europe, et notamment au Luxembourg, l'entrepreneuriat ne présente pas un apport suffisant pour relancer la croissance économique, et les femmes sont moins disposées que les hommes à créer leur entreprise. Actuellement, en effet, une entreprise sur cinq est créée par une femme.

D'autre part, la mixité constitue un bénéfice pour l'entreprise. En effet, des études ont démontré que la présence des femmes dans les entreprises a un impact positif sur les performances de l'entreprise en termes d'organisation, d'innovation, de responsabilité et de chiffre d'affaires. La complémentarité des femmes et des hommes ne peut être que bénéfique pour les entreprises grâce à une meilleure

mise à profit de la diversité des talents et des savoirs masculins et féminins dans les équipes dirigeantes.

De manière générale, trois types d'obstacles et défis rencontrés par les hommes et les femmes souhaitant créer une entreprise au Luxembourg, ont été identifiés. Le premier parmi les « obstacles et défis institutionnels » concerne les freins liés aux démarches administratives, au financement et à la recherche d'un local et d'un emplacement. Le second parmi les « obstacles et défis personnels » comprend les freins liés au manque de connaissances spécifiques, au choix des collaborateurs et à l'entourage familial. Finalement les « obstacles et défis liés aux valeurs » renvoient à un déficit au niveau de l'esprit d'entreprise ainsi qu'aux obstacles liés au choix d'une carrière professionnelle.

Il est également intéressant de voir que des spécificités liées au genre ont été identifiées à travers les consultations des organismes et acteurs luxembourgeois. Principalement concédée aux femmes, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale est invoquée comme étant une spécificité de genre. En second lieu, le financement, le manque de confiance en soi et les stéréotypes apparaissent comme étant des éléments qui entravent fortement les femmes dans leur élan de création d'entreprise.

La version définitive de l'étude sera publiée en automne 2011.

Connaissez-vous les ambassadrices de l'entrepreneuriat au Luxembourg ?

En début d'année, la ministre de l'Égalité des chances et ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a remis aux onze ambassadrices de l'entrepreneuriat au Luxembourg leur certificat européen de l'entrepreneuriat. La mission de ces ambassadrices consiste à promouvoir, à encourager et à développer l'entrepreneuriat au féminin. Cette initiative a été mise sur pied par la Commission européenne, plus spécialement par les femmes ambassadrices de l'entrepreneuriat (FAME), pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises et plus spécialement l'entrepreneuriat féminin dans le cadre du « Small Business Act » (SBA).

Le projet luxembourgeois intitulé « FEALU » (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg) est mis en œuvre avec compétence et efficacité par la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers du Grand-Duché de Luxembourg. De plus, « FEALU » est soutenu par le ministère de l'Égalité des chances, le ministère des Classes moyennes et du Tourisme et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

L'idée est d'inciter plus de femmes à devenir cheffe d'entreprise et de leur donner le soutien nécessaire pour se lancer dans leur propre projet.

Pour sélectionner les ambassadrices, le réseau avait décidé de faire appel à toutes les femmes cheffes d'entreprise depuis cinq ans au moins, à la tête d'une structure de cinq salariés et plus, souhaitant partager et transmettre leur passion et leur savoir-faire, pour rejoindre ce réseau.

Ces ambassadrices de l'entrepreneuriat au Luxembourg serviront de modèles, mettront en valeur de nouvelles façons d'entreprendre, et donneront de la visibilité au potentiel économique que représente la population féminine notamment dans la création d'emplois et la promotion de la compétitivité.

Ces onze femmes vont participer à tous les événements majeurs du programme et partageront les bonnes pratiques avec d'autres dirigeantes issues de réseaux européens ou d'associations de femmes cheffes d'entreprise de la Grande Région.



La ministre Françoise Hetto-Gaasch entourée des ambassadrices de l'entrepreneuriat



Quotas dans les Conseils d'administration – la suite

Après le succès de la table ronde du 8 mars dernier sur les quotas, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, poursuit ses entretiens avec les partenaires sociaux sur la démarche à suivre par les entreprises concernées. L'objectif du ministère étant d'amener les entreprises à modifier la composition de leur conseil d'administration de manière durable et autorégulatrice d'ici 2014.

Les projets actuels en cours

Le ministère soutient également activement d'autres projets aidant à renforcer la place des femmes dans le monde professionnel :

- Networking
- Female board pool
- Luxembourg pionnières

Voir également tous les témoignages sur le site megapower.lu

agenda

Rencontre des chefs d'entreprise et des femmes intéressées par un mandat dans un conseil d'administration

En date du 4 juillet 2011, le ministère de l'Égalité des chances organisera une rencontre entre les chefs d'entreprise et les femmes qui sont intéressées par un mandat dans un conseil d'administration.

Cette soirée se présentera comme une continuation au lancement du débat sur la mise en place de quotas dans les conseils d'administration et postes de décision des entreprises.

L'échange devra permettre aux personnes concernées de s'échanger sur la plus-value de la mixité en termes de genre au sein des conseils d'administration.

Ce sera l'occasion pour les femmes qui sont intéressées par un mandat dans un conseil d'administration ou qui sont déjà investies d'un tel mandat de se faire connaître de leurs homologues, et des chefs d'entreprise.



égalité et société

Gemengepolitik

15 communes ont signé la Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes

Initiée par le Conseil des Communes et des Régions de l'Europe (CCRE), la Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes sur le plan local constitue un instrument important dans la réalisation de l'égalité des femmes et des hommes sur le plan local.

Au niveau européen plus de 1.000 communes ont signé la Charte. Au Luxembourg, 15 communes l'ont signé jusqu'à présent, à savoir les communes de :



Bech
Bettembourg
Differdange
Dudelange
Esch-sur-Alzette
Kehlen
Luxembourg
Mamer
Pétange
Remich
Rosport
Sanem
Schifflange
Steinsel
Walferdange

Ensemble avec ses partenaires, le Syndicat des Villes et Communes du Luxembourg (SYVICOL) et le Conseil national des Femmes du Luxembourg (CNFL), le ministère de l'Égalité des chances agit à plusieurs niveaux :

- il sensibilise d'autres communes à formaliser leur engagement en faveur de l'égalité des hommes et des femmes ;
- il soutient les communes, signataires de la Charte, dans l'élaboration de leur plan d'action local qu'elles sont obligées d'établir dans les deux ans suivant la signature ;
- il peut financer des formations pour candidates politiques et élues politiques.

L'égalité de droit et de fait des hommes et des femmes ne sera en effet atteinte que par une mise en commun des efforts de l'ensemble des acteurs à leur niveau et dans leurs domaines d'action respectifs.

Dans ce contexte, les communes jouent un rôle déterminant vu leur proximité des citoyens dans la vie quotidienne.

Le message exprimé par les responsables communaux de tenir compte de l'égalité des hommes et des femmes dans la définition et la mise en œuvre de toutes leurs politiques aura certainement une incidence sur les mentalités des habitants, mentalités des femmes et des hommes, sur lesquelles il est indispensable d'agir pour faire des progrès durables en matière d'égalité.

Lien vers le Conseil des Communes et des Régions de l'Europe :
www.ccre.org/champs_activites_liste_news_en.htm?ID=3117

http://www.mega.public.lu/actions_projets/politique_communale/index.html

Devenir bourgmestre de Megaville : une application ludique pour s'initier à la participation politique

Lancée dans le cadre de sa campagne « Megapower », l'application « Devenir bourgmestre de Megaville » a pour but de sensibiliser d'une manière ludique la population à l'importance de l'engagement politique tous sexes confondus. Elle permet à l'utilisateur de créer sa propre affiche électorale en y téléchargeant sa photo assortie du slogan de son choix dans un lay-out attrayant. Ainsi, l'internaute pose symboliquement sa candidature à la ville fictive de Megaville. L'affiche ainsi créée peut être imprimée, voire partagée avec des amis, par email ou sur les réseaux sociaux.

Alors que les élections communales au Luxembourg approchent, l'application a pour but de sensibiliser la population aux enjeux de la parité hommes-femmes dans la prise de décision politique. Elle propose aux internautes de s'imaginer concrètement à la candidature d'une ville où les mandats politiques sont partagés de manière égale entre les élus et les élues. Megaville est donc un lieu idéal, où le sexe des candidats ne joue aucun rôle discriminatoire lors du processus électoral ; ni dans la constitution des candidatures ni dans le choix émis par les électeurs.

www.megapower.lu

Medien

Fraen a Männer op der Telé : eng Bestandsopnam

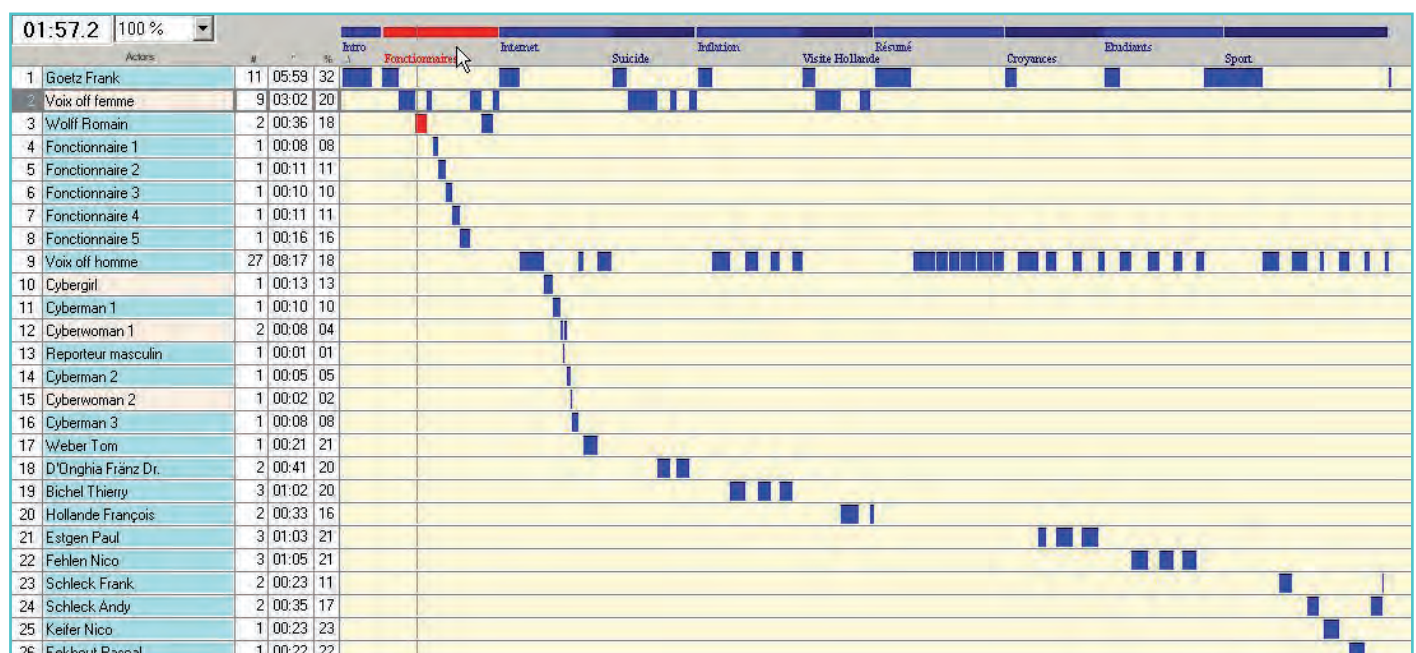
Quelle est l'image que la télévision nous présente au quotidien des femmes et des hommes ? Existe-t-il une différence quant à leur visibilité ou quant à leur rôle ?

Afin de pouvoir répondre à ces questions et pour connaître la représentation des deux sexes de manière précise, le ministère de l'Égalité des chances a reconduit une analyse du journal télévisé de RTL en début de cette année.

L'étude portait sur une analyse du contenu de toutes les émissions du Journal de RTL Télé pendant un mois, du 15 janvier au 14 février 2011. Chaque émission a été encodée grâce à un logiciel spécialement conçu pour l'analyse de programmes télévisés. Les chercheurs, Prof. Dr. Magda Michielsens et Walter Angioletti ont notamment ainsi pu chiffrer avec exactitude le temps de présence et le temps de parole pour tous les acteurs parus à la télé luxembourgeoise dans le cadre du journal du soir.

L'étude affiche des résultats que l'on peut retrouver également dans d'autres études nationales et internationales. Comme les médias ne peuvent pas opérer en dehors des réalités sociales qui présentent toujours des inégalités entre femmes et hommes, on constate également un clivage entre les sexes au niveau de leur représentation à la télé.

En effet, parmi les résultats clés, on constate que les femmes sont largement absentes au niveau des experts, elles se retrouvent plus souvent dans l'espace public et les hommes plus souvent dans un cadre professionnel. Au niveau de l'âge, les femmes sont plus jeunes que les hommes. L'impression se confirme que les hommes âgés obtiennent le respect, alors que les femmes âgées sont pratiquement invisibles. De manière générale, les femmes font des interventions plus courtes. Outre le fait que leur temps de présence ne correspond qu'à 30% à celui des hommes, le temps de parole des femmes moins long par rapport à celui des hommes, contribue à réduire davantage leur visibilité à la télé. *L'étude sera présentée à la presse fin juin 2011.*

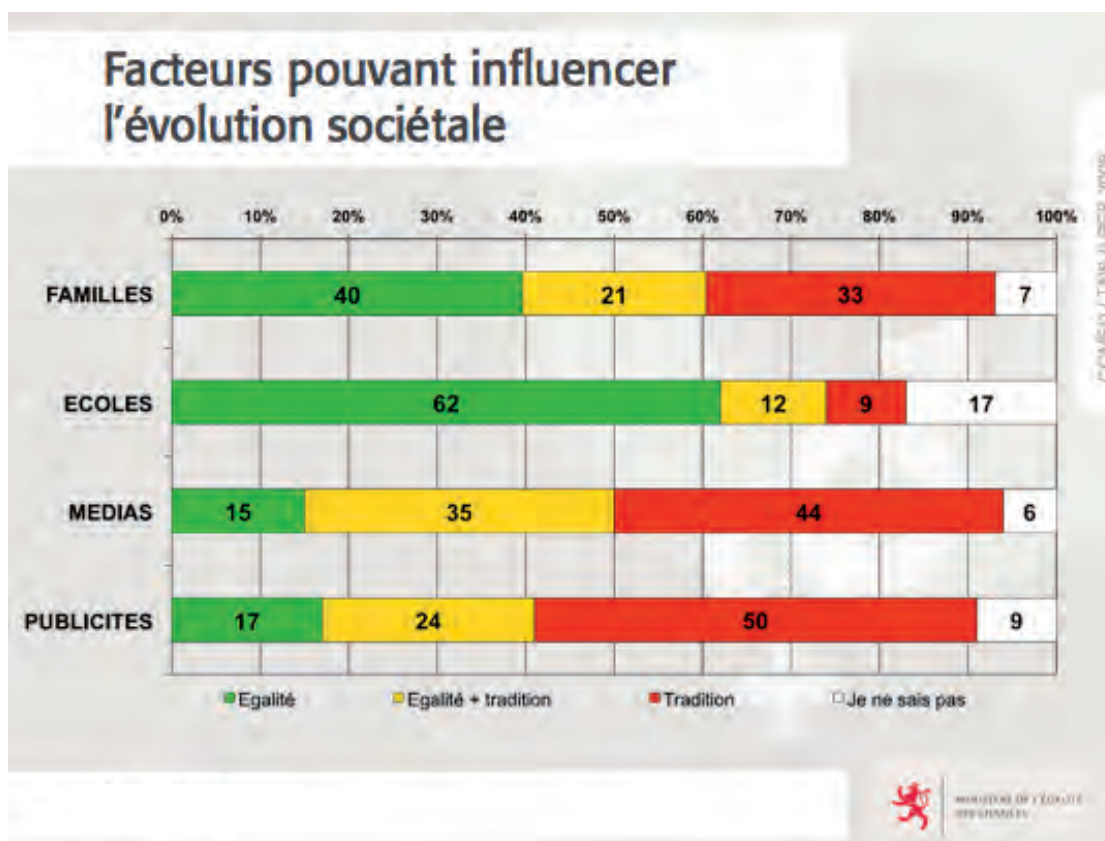


Pour déterminer la présence et le temps de parole des femmes et des hommes à la télé, le programme permet de quantifier chaque intervention avec précision.

Sondages d'opinion

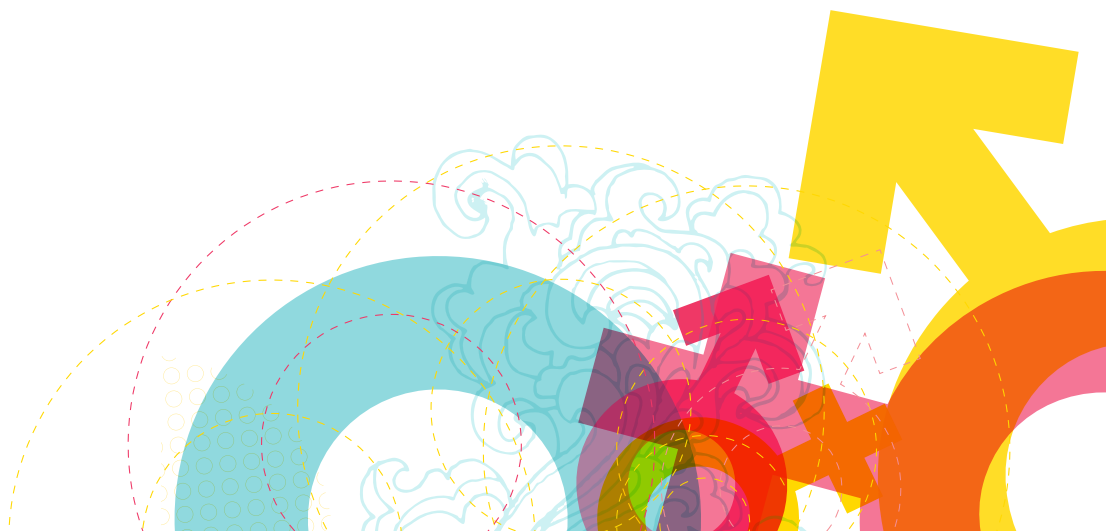
Que pensez-vous de l'égalité des femmes et des hommes dans les médias ?

Un sondage auprès de la population en 2010 a scruté les opinions sur les différents aspects de l'égalité entre femmes et hommes. À la question s'ils ont l'impression que l'égalité entre femmes et hommes est atteinte, 77% de femmes et 58 % des hommes sont d'avis qu'il reste encore des choses à améliorer. En ce qui concerne l'égalité de salaire, seulement 20% des personnes interrogées pensent que les hommes et les femmes gagnent un même salaire pour un même travail ou un travail de valeur égale. De même, pour les postes de direction, seulement un tiers des personnes considère qu'il y a une égalité dans l'accès et attribue un avantage net aux hommes dans ce domaine. Parmi les facteurs pouvant potentiellement influencer le changement de mentalité et l'évolution de la société au niveau de l'égalité h/f, plus d'un tiers des personnes interrogées considèrent en général que les rôles traditionnels continuent à jouer un rôle important.



Le public est largement d'avis que les médias et la publicité continuent à propager des images traditionnelles pouvant entraver l'évolution sociétale.

Pour plus d'informations http://www.mega.public.lu/actions_projets/campagnes/index.html



Lutte contre la violence

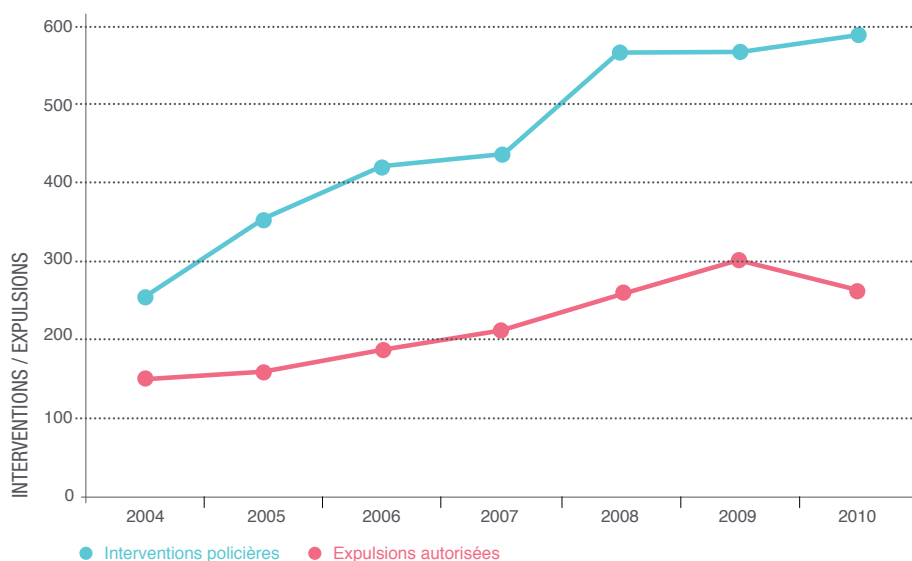


Le rapport du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence de l'année 2010 a été adopté le 6 mai dernier par le Conseil de gouvernement.

L'année 2010, toute comme 2009, a été marquée par la finalisation des travaux relatifs au projet de loi modifiant notamment la loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que la loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique a fait l'objet d'une évaluation détaillée réalisée à la demande du ministère de l'Égalité des chances par une experte externe sur une période de cinq ans (2003-2008).

Une baisse des interventions en 2010

En matière de violence domestique, le tableau ci-dessous présente l'évolution des interventions policières et des expulsions autorisées pendant les années 2004 à 2010.



Graphique 1 : Expulsions et Interventions policières pour la période de 2004-2010. Source : Police Grand-Ducale ; Tableau : Ministère de l'Égalité des chances

De façon globale, le nombre des expulsions autorisées a connu en 2010 une baisse importante de 12,58 % par rapport à 2009 où elle s'est chiffrée à 302.

Pour la première fois depuis l'introduction de la loi sur la violence domestique en 2003, les expulsions affichent une tendance à la baisse. Il serait tout de même erroné de déclarer la fin d'alerte, alors que ce chiffre continue à être élevé et que les 589 interventions policières en matière de violence domestique affichent un nouveau record en 2010 contre 572 en 2009, soit une augmentation de 2,97%. Le fléau de la violence domestique ne perd donc en rien de son acuité.

236 femmes et 28 hommes ont été victimes de violence en 2010

28 des victimes étaient de sexe masculin soit 10,61% contre 21 soit 7,14% en 2009 (302 expulsions) et 236 étaient de sexe féminin, soit 89,39% contre 281, soit 93,05% en 2009 parmi les 28 victimes de sexe masculin 10 ont été agressées par des auteurs masculins.

Le constat à faire est qu'au niveau des victimes masculines, le taux de 10,61% en 2010 contre 7,14% en 2009 montre une augmentation de 3,47% des victimes masculines. Le nombre des auteurs de sexe féminin a augmenté, quant à lui, de 8 unités par rapport à 2009.

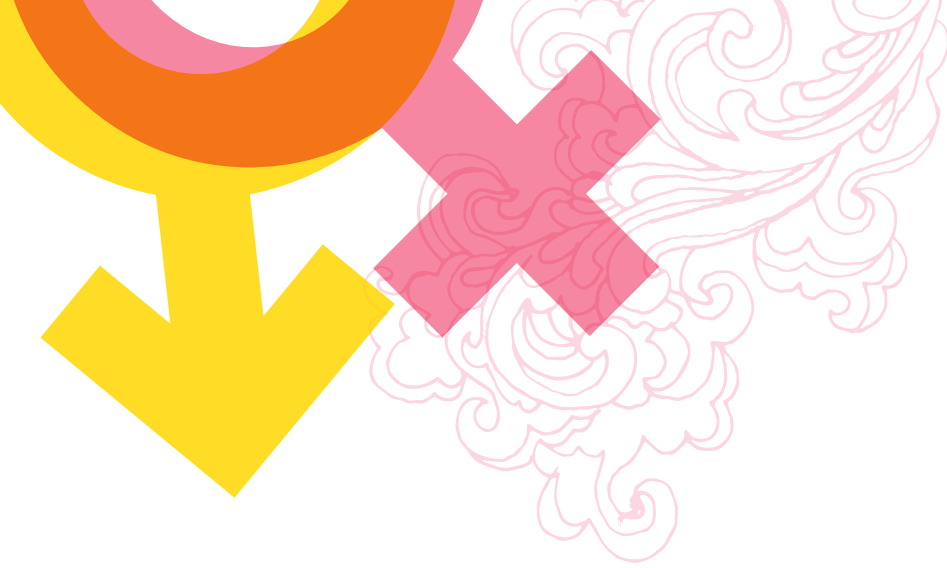
243 hommes et 21 femmes ont été expulsés de leur domicile pour cause de violence en 2010

Dans le cadre de ces interventions, les auteurs de violence sont à 76% masculins contre 83,72 % en 2009 et 24% féminin contre 16,28% en 2009. Les victimes sont 81,5% de sexe féminin contre 87,18% en 2009 et 18,5% de sexe masculin contre 12,82 en 2009.

Dans le cadre des 264 expulsions autorisées, 243 des auteurs étaient de sexe masculin soit 92,05% contre 289 en 2009 (302 expulsions) et 21 de sexe féminin soit 7,95% contre 13 soit en 2009.

Voir tout le rapport sur le site du ministère de l'Égalité des chances : www.mega.public.lu

Consultez également notre site thématique : http://www.mega.public.lu/actions_projets/lutte_contre_violence/index.html



« Aktiv géint Gewalt » - La formation continue

Depuis novembre 2010, le service « Prévention » de la police grand-ducale propose des cours du soir intitulés « Aktiv géint Gewalt » sous le patronage du ministère de l'Égalité des chances.

Ce programme de cours du soir gratuit et ouvert au grand public de tout âge a notamment pour objectifs de former à la gestion de conflits, aux stratégies de désescalade de situations violentes, d'informer sur le cadre législatif, les différentes formes de violence, ainsi que de pratiquer par des exercices de groupe, le contrôle de soi et la maîtrise de situations de violence. La formation inclut également la présentation des organismes et systèmes de prise en charge des victimes ainsi que des auteurs de violences.

En 12 unités de 2 heures, les séminaires ont été animés par des membres de la police grand-ducale et des professionnels du milieu associatif, dont des éducateurs spécialisés dans le domaine de la violence en général et de la violence domestique.

Le premier cycle de « Aktiv géint Gewalt » a connu un vif succès et les participants aux premiers cours avaient reçu, en avril dernier, des mains de la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, et du commissaire Steve Goedert, en présence du ministre de l'Intérieur, Jean-Marie-Halsdorf, leur diplôme de réussite à la formation.

Cette initiative menée avec beaucoup d'engagement par le commissaire Steve Goedert et le commissaire adjoint Jérôme Alesch va être régulièrement reconduite et les deux prochains groupes d'une vingtaine de personnes, chacun, se sont déjà formés. Dès à présent, il existe une liste d'attente pour les formations à organiser en 2012.

L'évaluation par les participants du premier cycle de formation a été très concluante. Les initiés ont notamment exprimé le souhait de rester en contact et de vouloir mettre à niveau leur savoir par des formations continues régulières.

Voir également le site : www.violence.lu

Écoutez nos spots radio contre la violence : http://www.violence.lu/Show_La-violence-ne-vous-concerne-pas.60-1-2.html



« Dir hutt eis geschriwwen » Mails à la rédaction

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris cette note en tant qu'athlète, en tant que supportrice et en tant que femme.

Le football, modalité sportive en question, est un sport d'hommes. Tel est le dire des anciennes générations et encore des jeunes que nous rencontrons au bord du terrain. En effet, ça l'a toujours été.

Ma question est donc : jusqu'à quand? Jusqu'à quand devons nous, les femmes qui choisissent le football au Luxembourg, être mises à l'écart, ignorées, traitées comme la dernière priorité des clubs et, surtout, de la Fédération? Jusqu'à quand devons-nous nous contenter d'arbitrages issus des pires niveaux des listes d'arbitres, parce que «ce ne sont que des filles?»

Samedi dernier,(...), l'arbitrage de M. M. pendant un match de football féminin a encore une fois démontré le manque de respect qui entoure le football féminin. Un arbitre visiblement très mal formé qui, en abusant du pouvoir qui lui était confié, n'a pas respecté les athlètes et leur sport. Un arbitre qui a utilisé son pouvoir pour se mettre en évidence, au lieu de mettre le sport en évidence. Un arbitre qui n'aurait pas sa place sur un terrain de football si le football féminin pouvait aussi compter sur une vraie évaluation du travail des arbitres pendant leurs matchs. Jusqu'à quand?

Ce message est la vision personnelle d'une femme qui a dédié des années de sa vie à ce sport uniquement et toujours par passion ; la même passion qui permet à des centaines de femmes et jeunes filles dans ce beau pays de continuer à se dédier à leur sport d'élection malgré toutes les difficultés. Cet email ne reflète en aucun cas la position d'aucun club.

Bien à vous,
Alexandra C.

**AVEZ-VOUS DES DOLÉANCES, DES REMARQUES OU SUGGESTIONS À NOUS FAIRE?
ALORS, ÉCRIVEZ-NOUS : INFO@MEGA.PUBLIC.LU**

COMED

